



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitievana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 18 juin 2025 - Palais d'État Iavoloha

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 18 juin 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

I- DIVERS

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE + MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la recrudescence des situations d'intoxication alimentaire.

L'enquête se poursuit concernant les cas d'intoxication alimentaire, notamment celui survenu le 14 juin 2025, qui a tragiquement coûté la vie à 20 personnes. Les analyses et investigations menées ont toutefois confirmé qu'il s'agissait bien d'un empoisonnement alimentaire.

Le Président de la République a qualifié cet événement de véritable drame national, rappelant qu'il est du devoir de l'État de protéger et de rassurer la population, en lui fournissant toutes les informations nécessaires pour faire face à la situation. C'est dans ce contexte qu'il a donné une instruction spéciale au Ministre de la Santé pour qu'il quitte les travaux du Sénat et se rende immédiatement auprès des populations touchées, dont l'angoisse est alimentée par un manque de compréhension de ce qui s'est réellement passé. Chaque responsable doit être présent sur le terrain et assumer pleinement ses responsabilités.

Maintenant que l'empoisonnement est avéré, aucune impunité ne sera tolérée. Les protocoles de détoxicification sont connus et ont déjà été déclenchés pour toutes les personnes ayant consommé les produits contaminés, avec une prise en charge par l'État malagasy. Par ailleurs, le Ministère du Commerce est également appelé à prendre toutes ses responsabilités concernant la surveillance des produits avariés et périmés, afin de prévenir la répétition de telles tragédies.

II- OPTIMISATION DE LA GESTION DES PIP CONCERNANT LES PROJETS PRESIDENTIELS ET LES PROMESSES PRESIDENTIELS AU TITRE DE L'ANNEE 2025

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES

La construction du Colisée d'Ambatomena à Fianarantsoa est actuellement en phase de finalisation, et son opérationnalisation fait partie des programmes du Secrétariat d'État chargé de l'Habitat et des Nouvelles Villes pour l'année 2025. Les travaux restants concernent notamment les infrastructures d'assainissement et le raccordement à l'eau. Ces travaux sont déjà inscrits dans la Loi de Finances 2025.

III- COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la liste des membres proposés pour le comité Scientifique sur les îles malagasy de l'Océan Indien en vue de la deuxième réunion de la commission mixte Franco-malagasy, 30 juin 2025.

Ce comité scientifique sera chargé d'élaborer les arguments techniques, historiques et environnementaux qui serviront à défendre la souveraineté de Madagascar sur ces îles. Ses membres ont été spécialement choisis en raison de leur expertise dans des domaines tels que la géopolitique, le droit, l'histoire et l'environnement.

MINISTÈRE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'organisation de concours des villes propres, embellies et attractives au niveau des Régions. Les communes des chefs-lieux des 24 régions participent à ce concours, dont l'objectif est d'impliquer davantage les collectivités décentralisées dans le développement local, de promouvoir des villes propres et agréables à vivre, et surtout de favoriser un essor économique, social et environnemental durable.

Des récompenses seront attribuées par l'État aux communes les plus méritantes :

- 1er prix : 1 milliard d'ariary et la construction de 3 km de route bitumée
- 2e prix : 500 millions d'ariary et la construction de 2 km de route bitumée
- 3e prix : 300 millions d'ariary et la construction de 1 km de route bitumée

Par ailleurs, les 10 premières communes recevront chacune un camion-benne.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge, par le Ministère de l'Economie et des Finances des indemnités des membres du comité Ad Hoc de recrutement du DG SAMIFIN.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la mise en œuvre du Projet Regional Emergency Preparedness and Acces to Inclusive Recovery (REPAIR) – Répartition des catégories de financement et validation du Manuel Opérationnel. Le Projet REPAIR s'inscrit dans une Approche Programmatique Multi-phases (APM) visant à renforcer la résilience financière et opérationnelle de 12 pays africains face aux chocs climatiques et autres crises. Le projet repose sur la mise en place d'un Fonds Régional pour les Risques Climatiques (FRRC), qui offre un accès à différents outils financiers préétablis pour : répondre aux chocs modérés, sévères ou extrêmes (catastrophes naturelles) et mener des actions anticipatoires, de réponse d'urgence et de reconstruction post-catastrophe.

MINISTÈRE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé l'ouverture d'un concours pour le recrutement de 500 élèves policiers au titre de l'année 2025.

MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE + MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE + MINISTÈRE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES + MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'approbation par GAVI de la demande de soutien pour l'introduction du vaccin contre le HPV à Madagascar et organisation de la campagne nationale de vaccination, du 14 au 18 octobre 2025.

Ce soutien contribuera de manière significative aux efforts déployés par l'Etat malagasy pour prévenir le cancer du col de l'utérus, qui cause la mort de centaines de femmes

malgaches chaque année. Une campagne de vaccination sera organisée à travers toute l'île du 14 au 18 octobre 2025.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'utilisation des 3100 postes budgétaires attribués au Ministère de l'Education Nationale au titre de l'année 2025. La répartition concerne les enseignants issus des Écoles Normales Supérieures, les enseignants de langues étrangères, ceux formés dans les Centres Régionaux de Formation et de Recherche Pédagogique, ainsi que les enseignants non encore intégrés dans la fonction publique, selon des critères bien définis. La répartition se fera de manière équitable et en fonction des besoins identifiés à chaque niveau d'enseignement.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la visite du Vice-Premier Ministre Egyptien chargé du développement et le Ministre de l'Industrie et du Transport de la République Arabe d'Egypte à Madagascar, le 22 au 25 juin 2025. Cette visite sera une occasion pour les deux nations de renforcer la coopération bilatérale et d'explorer mutuellement les partenaires bénéfiques des secteurs clés. De plus, la délégation égyptienne aura l'opportunité de collaborer avec les homologues malagasy en constatant directement les investissements, les opportunités commerciales disponibles et favoriser les collaborations qui contribuent au développement durable entre Madagascar et l'Egypte, en particulier dans le domaine des infrastructures et des transports.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé l'exécution des travaux d'élargissement de la Rocade RN62 Lac Iarivo du PK 0+000 (Tsarasaotra) au PK 11+000 (Rond-Point Ivato), financés par le Fonds Routier.

MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux avancées dans la mise en œuvre du plan de relance du programme e-poketra.

À la suite des orientations données en Conseil des Ministres, des améliorations ont déjà été apportées afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ce programme. Celles-ci concernent les aspects technologiques et procéduriers ainsi que les aspects financiers. Le décret relatif à l'e-poketra sera soumis à l'adoption du Conseil des Ministres au cours du mois de juillet prochain.

MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS + MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'inauguration des dispositifs de digitalisation des services hospitaliers du Centre Hospitalier Universitaire de Soins et de Santé Publique Analakely et du Centre Hospitalier Universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona, le 20 juin 2025.

Ces deux hôpitaux ont servi de sites pilotes pour l'adoption d'un système numérique intégré dans la gestion de l'accueil des patients. Cette nouvelle approche vise à améliorer la qualité des services offerts aux patients en accélérant leur prise en charge (réduction des files d'attente, prise de rendez-vous en ligne, enregistrement des informations des patients via un système informatique intégré, etc.).

MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE + MINISTÈRE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'autorisation exceptionnelle de remblai dans le cadre du projet JIRAMA WATER III-Prioritaire. Ce projet, financé

conjointement par la Banque Européenne d'Investissement et l'Etat malagasy, comprend la mise en place d'un système de captage d'eau provenant de la rivière Ikopa ainsi que la construction d'un centre de traitement et de production d'eau à Amoronankona.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Conseil des Ministres a approuvé le soutien à la participation des athlètes malagasy de la discipline Basketball FIBA 3x3 WORLD CUP 2025, du 23 au 29 juin 2025 à Mongolie et à l'AFROBASKET MEN, du 12 au 24 août 2025 à Luanda, Angola, ainsi qu'à la participation et à l'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (Africa Cup) 3x3 2025, du 04 au 07 décembre 2025 à Antananarivo.

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'accord pour le paiement de 75°/° des frais de participation de la délégation malagasy aux 13ème Jeux de la CJSOI, prévues du 1er au 10 aout 2025 aux Seychelles.

Le Conseil des Ministres a approuvé le soutien à la préparation et la participation des athlètes malagasy au Rugby Africa Men's Seven's 2025 2025 les 21 et 22 juin 2025 à l'ile Maurice.

Le Conseil des Ministres a approuvé le soutien à la participation des athlètes malagasy au Championnat de la Francophonie de Lutte du 25 juin au 03 juillet 2025 à Lomé, Togo.

IV- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE + MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a adopté l'avant-projet de loi réprimant les infractions en matière foncière.

MINISTERE DE LA JUSTICE + MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Le Conseil des Ministres a adopté le décret abrogeant l'article 90 du décret n°2023-1541 du 06 décembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Malagasy de l'Informatique et des Libertés (CMIL) et traitements des données à caractère personnel.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a adopté le décret fixant les modalités de création du Sommier National des Baux pour la centralisation, la gestion et le suivi des informations foncières relatives aux contrats de bail conclus avec l'Etat Malagasy.

V- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

GOUVERNEMENT

Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-1524 du 28 novembre 2023 et portant nomination de **Mme. FETY Alessandrine Asmina**, Directeur Administratif et Financier auprès du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-279 du 10 mars 2021 et portant nomination de **Mme. ANDRIANAIVOMAHENINTSOA Ny Antema Nirina Fanomezana**, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage de Service Public du Foiben-

Taosaritanin'i Madagasikara (FTM) auprès du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Adoption du décret portant nomination de **M. RAMAROLAHY Rojo Nirina**, Administrateur non-exécutif de Banky Foiben'i Madagasikara.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-294 du 21 février 2024 et portant nomination de **M. RAJERISON Adrien**, Directeur des Affaires Administratives et Financières du Centre National de l'Etat Civil et de l'Identité du Ministère de l'Intérieur.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Adoption du décret portant nomination de **M. MAROVELO Andrianasolo Charles**, Directeur Régional du Tourisme et de l'Artisanat de la région Vatovavy.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-332 du 21 Février 2024 et portant nomination de **M. RASOLONIRINA Yves**, Directeur des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTOVONONA Sergi Ranjariniry**, Directeur Administratif et Financier de l'Agence Nationale d'Appui au Logement et l'Habitat (ANALOGH).

VI- ABROGATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-934 du 02 août 2023 portant nomination d'un Directeur auprès du Secrétariat Général de la Commission de l'Océan Indien auprès de la République de Maurice.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-758 du 27 Mars 2024 portant nomination du Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle MENABE.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-432 du 28 février 2024 portant nomination du Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle d'Atsimo-Atsinanana.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-913 du 11 avril 2024 portant nomination du Directeur des ressources Humaines (DRH) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE).

Iavoloha, ce 18 juin 2025,

*La Direction de la Communication
de la Présidence de la République*